

# La cité d'Épidaure

## l'Asclépieion et sa place dans le monde grec

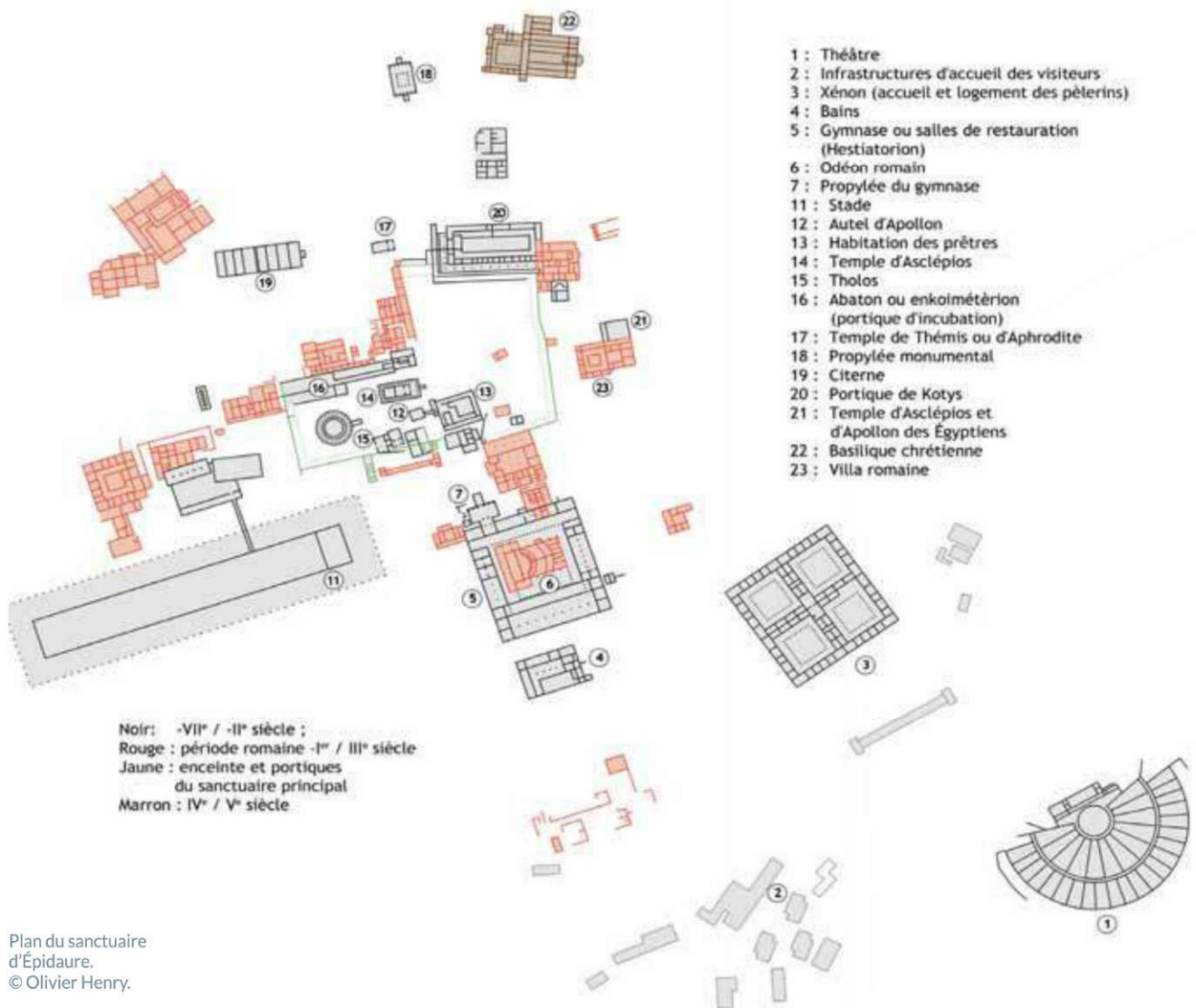
*En charge du sanctuaire d'Asclépios, la cité d'Épidaure a su développer moyens et techniques pour favoriser l'insertion de son Asclépieion dans le monde méditerranéen et lui conférer une dimension panhellénique.*

*Les sources épigraphiques et littéraires fournissent un témoignage fort riche sur deux grands aspects du sanctuaire d'Asclépios à Épidaure ; l'organisation des concours appelés Asclépieia et l'organisation des travaux de construction des différents édifices. Mêler ces deux aspects techniques du sanctuaire permet de comprendre comment une cité antique entend gérer un espace qui est sien, mais qui appartient finalement à un autre monde, tant par son éloignement spatial que par sa dimension internationale.*

Clémence Weber-Pallez

Vue du sanctuaire d'Asclépios.  
V<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Épidaure, Grèce.  
© DeAgostini/Leemage.





## Les Asclépieia : des concours régionaux au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

Les premières attestations de l'existence d'un concours se déroulant dans l'Asclépieion d'Épidaure se trouvent dans les *Néméennes* et les *Isthmiques* de Pindare, odes écrites dans la première moitié du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Les épreuves alors évoquées sont celles du pugilat (combat de coups de poing) et du pancrace (combat de corps-à-corps). Les vainqueurs connus de Pindare sont toutefois issus de la même région

géographique, et plus précisément de l'île Égine, considérée comme une ancienne colonie d'Épidaure. Les concours n'ont donc pas, au début du V<sup>e</sup> siècle, une portée panhellénique, mais sont plutôt reconnus comme d'importance régionale.

Dès la fin du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., les concours acquièrent une importance panhellénique. Par exemple, un certain Dorieus de Rhodes, vainqueur dans de nombreux concours grecs (Olympie, Némée, Isthme, Argos), dédie une stèle à Némée et rappelle ses quatre victoires aux *Asclépieia* d'Épidaure.

### Les concours d'Épidaure dans l'œuvre de Pindare

« Que ses camarades tressent une jolie couronne de myrte pour Cléandre, vainqueur au pancrace, puisque déjà les jeux d'Alcathoos, déjà la jeunesse d'Épidaure l'ont reçu pour le voir triompher ! Il n'a point laissé son adolescence s'éteindre en un gîte, sans tenter les beaux exploits » (Pindare, *Isthmiques*, VIII, 67-71, en l'honneur de Cléandre d'Égine).

« Pour toi, par la volonté de Cléo, grâce à ton énergie victorieuse, la gloire a brillé, venue de Némée, et aussi d'Épidaure et de Mégare » (Pindare, *Néméennes*, III, 83-85 en l'honneur d'Aristocleidès d'Égine).

« Proclame que, comme pugiliste et au pancrace, il a accompli à Épidaure un double exploit victorieux » (Pindare, *Néméennes*, V, 97, traduction Les Belles Lettres, en l'honneur de Pythéas d'Égine).

## Déroulement des *Asclépieia*

Les concours en l'honneur d'Asclépios à Épidaure sont pentétériques, c'est-à-dire qu'ils ont lieu tous les quatre ans révolus (*pentè-* = cinq / *-etèris* = année, soit littéralement « qui ont lieu la cinquième année »). Ils avaient lieu neuf jours avant les grands concours panhelléniques des *Isthmia* (en l'honneur de Poséidon à l'Isthme de Corinthe). Pour M. Sève, spécialiste de ces concours, la fête des *Asclépieia* (et donc probablement la procession instituée par Isyllos d'Épidaure) a lieu chaque année, mais ne comporte un concours que tous les quatre ans. Cette hypothèse permet d'expliquer l'expression de « Grandes *Asclépieia* » (*Mégala Asclépieia*), que l'on trouve dans des inscriptions du II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Les concours comportent certes des épreuves sportives (les plus anciennes attestées), comme la lutte, le pancrace, le pentathlon, mais aussi des épreuves musicales variées et des épreuves hippiques (qui ne sont malheureusement pas documentées autrement que par l'attestation de l'existence d'un hippodrome). Le rhapsode Ion d'Éphèse, ami de Socrate, y a remporté plusieurs prix (voir encadré). Y combattent des joueurs de trompettes, de diaules (double flûte) et de cithares, des aèdes... Ces compétitions artistiques sont à l'origine de l'érection du théâtre à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, destiné à accueillir ces performances.

Une épigramme de Priène, datée du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., et consacrée au vainqueur à la lutte Athénopolis de Priène, nous apprend que les organisateurs des concours offrent une

### Les *Asclépieia* dans l'œuvre de Platon

Socrate rencontre le rhapsode (artiste qui allait de ville en ville réciter des poèmes épiques) Ion d'Éphèse, qui vient participer aux Panathénées d'Athènes :

« **Socrate.** – À Ion salut ! D'où viens-tu aujourd'hui dans notre pays ? Est-ce de chez toi, d'Éphèse ?

**Ion.** – Nullement, Socrate, mais d'Épidaure. Je viens des fêtes d'Asclépios [*Asclépieia*].

**Socrate.** – serait-ce qu'ils organisent aussi un concours [*agôn*] de rhapsodes en l'honneur du dieu, les gens d'Épidaure ?

**Ion.** – Parfaitement, et même de tous les autres arts des Muses [mousikè].

**Socrate.** – Et alors, prenais-tu quelque part au concours ? Et comment as-tu concouru ?

**Ion.** – Les premiers prix ont été pour nous, Socrate. »

Platon, *Ion* (écrit en 395/394 av. J.-C.), traduction Les Belles Lettres.

couronne végétale aux vainqueurs des différentes épreuves. Rappelons par ailleurs que les monnayages d'Épidaure représentent, à l'époque hellénistique, les divinités d'Asclépios et d'Apollon portant une couronne de laurier. Enfin, la procession mise en place par Isyllos entre la ville d'Épidaure et le sanctuaire impose aux citoyens de porter des couronnes de laurier, ce qui devait donc représenter le prix des concours.

Stade, sanctuaire d'Épidaure.  
© Clémence Weber-Pallez.





Stèle des théarodoques (IG IV<sup>2</sup> I. 94/95), 365-311 av. J.-C. © Clémence Weber-Pallez.

### Les Asclépieia au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. : vers le panhellénisme

Les Asclépieia prennent, à partir du IV<sup>e</sup> siècle, une dimension panhellénique, ce qui se voit particulièrement dans la mise en place d'une magistrature particulière, celle des théores (*theoroi*), c'est-à-dire des ambassadeurs envoyés dans différentes cités et chargés d'annoncer la célébration prochaine des concours ou de récolter des fonds pour les organiser. Le développement de cette magistrature et donc l'extension de la renommée des concours nous sont connus par de grandes stèles découvertes dans le sanctuaire, datées du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Elles contiennent une partie de l'itinéraire suivi par les théores lors de leurs déplacements, puisqu'elles listent les personnes nommées théarodoques (*thearodokoi*), c'est-à-dire des habitants des cités visitées, chargés d'accueillir chez eux les théores. Deux principaux trajets sont évoqués : l'un dans le nord de la Grèce (Béotie, Thessalie, Macédoine), l'autre dans l'ouest (Acarmanie, Épire, Sicile, Italie). La renommée du sanctuaire atteint dès lors l'ensemble du monde grec méditerranéen.

Théâtre, sanctuaire d'Épidaure. © Clémence Weber-Pallez.

La période hellénistique consacre le développement des concours d'Épidaure. Cela se reflète dans les grands aménagements qui sont alors entrepris : rénovation du stade avec bancs en pierre, construction du théâtre et de l'hippodrome, qui, connu par une borne qui le délimite, n'a pas encore été retrouvé à l'heure actuelle. C'est à la même époque qu'apparaît la magistrature de l'agonothète (*agôn* = concours / *tithenai* = mettre en place) des Asclépieia, c'est-à-dire un responsable officiel de l'organisation des épreuves sportives et/ou musicales. Des hellanodices, littéralement des « juges des Grecs » (*hellano-* = grec / *dikai* = juges), sont également connus : leur rôle est probablement de surveiller la préparation des épreuves et leur bon déroulement. Ils infligent ainsi des amendes pour les artisans qui ne remplissent pas leur contrat (en l'occasion un artisan qui avait mal travaillé pour le système de ligne de départ des courses).

### Construire le sanctuaire : le rôle d'Épidaure

Le sanctuaire d'Asclépios à Épidaure est particulièrement intéressant dans la mesure où sa rénovation est bien documentée par les grandes stèles du IV<sup>e</sup> siècle relatant la construction de la tholos et du temple d'Asclépios. Un véritable programme de construction est en effet mis en place par la cité d'Épidaure entre 370 et 250 av. J.-C. Documents officiels émis par la cité d'Épidaure, ces inscriptions permettent de comprendre les fonctions des différents magistrats de la cité et leur rôle dans le maintien et la surveillance du sanctuaire. Chaque mois, le *katalogos* du conseil (*boulè*) établit les comptes, afin que soient officiellement marquées les décisions qui ont été prises et les finances qui ont été écoulées.





Comptes de construction du sanctuaire (IG IV 1. 110).  
© Cémençe Weber-Pallez.

### Les magistrats d'Épidaure chargés du sanctuaire

Des liens étroits, presque fusionnels, unissent ainsi la cité à son sanctuaire. Tout d'abord, le magistrat éponyme (c'est-à-dire celui qui donne son nom à l'année) de la cité d'Épidaure n'est autre que le prêtre d'Asclépios. Ce dernier est également chargé du trésor d'Asclépios, des paiements pour les travaux et de recevoir les amendes qui touchent les entrepreneurs qui n'ont pas accompli ce que stipule leur contrat. Plus tard, un collègue d'*hiaromnamones* (magistrats liés au culte) le supplée dans la gestion des finances du sanctuaire. Enfin, aux époques hellénistique et romaine, d'autres magistrats peuvent également se permettre d'imposer des amendes, chacun dans leur domaine. Sont ainsi attestés des synèdres, des hellanodices et même un agonothète chargé de sanctionner les artistes qui, bien qu'ayant été payés, ne se présentent pas aux concours ou encore les athlètes accusés de tricherie. Un *phourarchos* (littéralement, le chef des gardes) est aussi chargé par la cité de veiller sur le sanctuaire. Lorsque de grands débats ou disputes interviennent, la cité peut choisir de régler directement le problème, le conseil (*boulè*) étant alors invité à juger de l'affaire. L'organisation du sanctuaire par la cité est fort complexe et le système n'est pas encore très bien connu à ce jour. Toutefois, on perçoit l'imbrication intime des principales instances de la cité et du sanctuaire.

### Construire et aménager le sanctuaire d'Asclépios

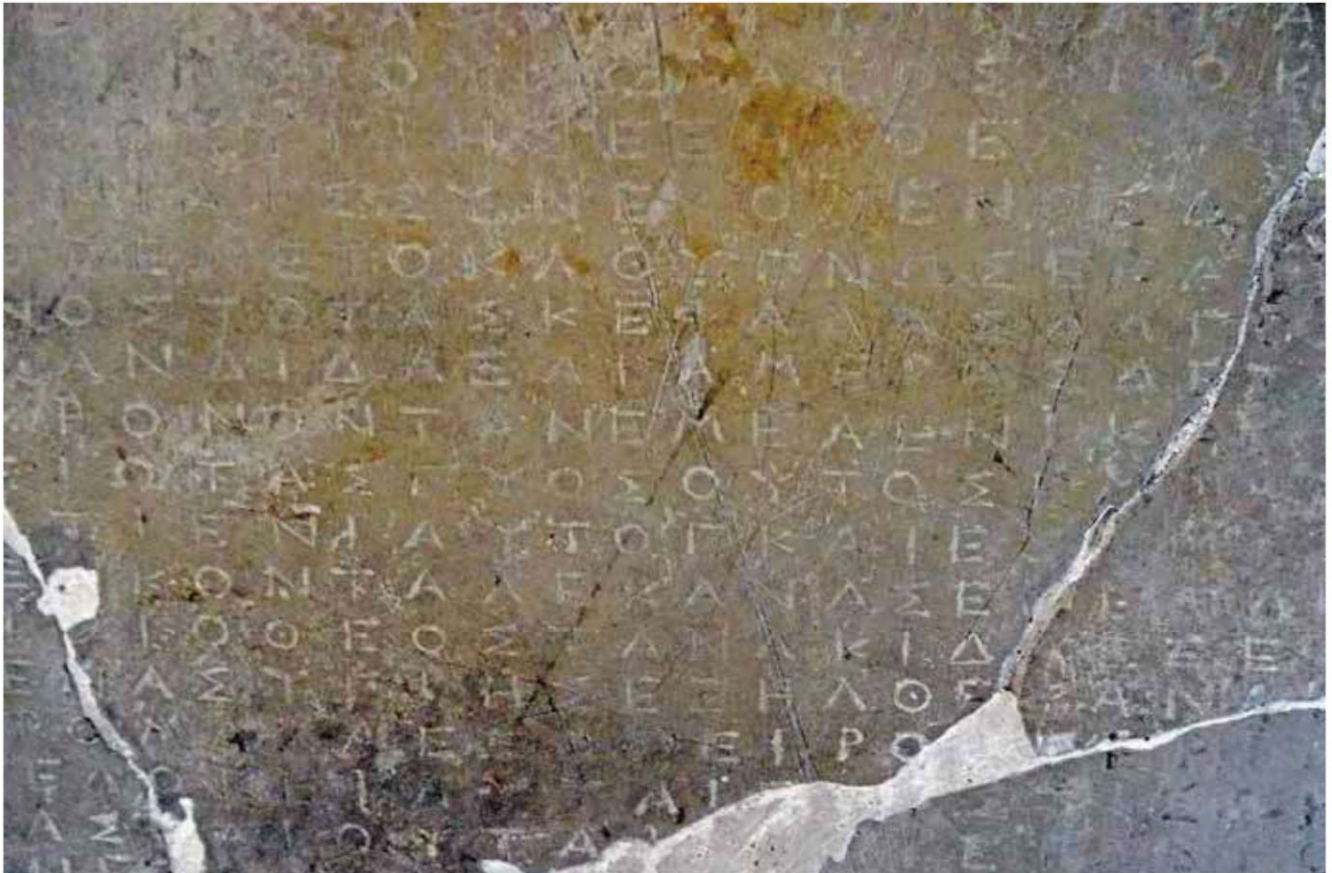
L'Asclépieion d'Épidaure offre un cas exemplaire d'administration pratique d'un sanctuaire par une cité. Grâce aux inscriptions, nous connaissons les différentes modalités et les différentes phases relatives à la contractualisation des travaux.

Plusieurs instances coexistent qui permettent de répartir les différentes tâches liées aux travaux. Comme nous l'avons vu, le prêtre d'Asclépios gère une partie du trésor d'Asclépios, qu'il délègue probablement à un organe financier, responsable de la distribution des fonds. Cet argent permet aux quatre commissaires responsables de la construction (un par tribu), les *épistatai*, un autre organe de gestion, d'employer différents artisans et d'acheter divers matériaux. Enfin, ces commissaires travaillent en relation étroite avec un architecte qui se charge de la conception d'ensemble. De manière générale, il semble qu'on ait évité l'amalgame entre les commissaires et les membres du bureau financier, afin de limiter les intérêts financiers privés.

La construction ou l'entretien du sanctuaire est dévolue à des entrepreneurs de toutes origines, choisis par les commissaires. Le manque d'artisans qualifiés, mais surtout l'envie d'employer les meilleurs ouvriers, ont conduit les Épidauriens à rechercher une partie de la main-d'œuvre dans l'ensemble du monde grec. On emploie ainsi de manière privilégiée les Pariens pour des travaux d'embellissement, les Argiens pour tous les travaux concernant la pierre noire, dont ils sont eux-mêmes les extracteurs, ou encore les Athéniens pour leur marbre issu du Pentélique. Dans l'ensemble, les autorités d'Épidaure privilégient toutefois les artisans des cités proches géographiquement (Argos, Corinthe), pour limiter les frais de transport, ou des cités alliées (Athènes). On dépense aussi de l'argent pour des *ephodiae*, c'est-à-dire des ambassades officielles, tant chargées de récupérer des fonds pour financer les travaux que de trouver les artisans qualifiés.

Chaque contrat contient les conditions de travail, les méthodes envisagées et les résultats à obtenir, de même que le salaire défini. Il nécessite le plus souvent la présence d'un garant, c'est-à-dire d'un citoyen d'Épidaure qui certifie l'honnêteté et le résultat de l'artisan employé. Tout délai non respecté, tout travail mal fait, peut aboutir à une amende de la part des autorités : c'est l'architecte qui se charge de l'évolution dans les temps des travaux et signale tout contrevenant. Les retards, comme l'attestent les inscriptions, sont monnaie courante.

Chaque entrepreneur engagé est responsable d'une tâche particulière et s'engage à la mener à bien. Un certain Lysikratès, également grand propriétaire terrien, prend ainsi en charge l'extraction, le transport, le travail et la mise en place d'une pierre locale qui sert de matériau principal pour la *stoiba* du temple. De véritables familles d'artisans se dégagent des inscriptions, comme celle de Polyxénos d'Argos, carrier et tailleur de la fameuse pierre noire d'Argos, dont les fils, Chrémôn et Lysidas se retrouvent également dans les comptes et exercent le même métier que leur père. D'ailleurs, certains entrepreneurs sont internationalement connus et ont déjà travaillé dans d'autres sanctuaires du monde grec. Nicostratos d'Argos, connu dans sa cité pour avoir été en conflit avec un prêtre d'Athéna pour malversation et qui a travaillé à la



construction de la tholos d'Épidaure en tant que fournisseur de bois et qui travaille également sur le portique, apparaît également dans les comptes de construction de Delphes, en tant que tailleur de pierre.

Les matériaux sont choisis avec soin. Les autorités d'Épidaure n'hésitent pas à faire venir du marbre de Paros ou d'Athènes, des cyprès de Crète... Pour favoriser un certain libre échange entre la cité d'origine des artisans ou des matériaux et le sanctuaire, les Épidauriens ont peut-être concédé à ces cités un rabais voire une gratuité des droits à l'importation. Il est d'ailleurs fort probable que des accords de *symbola* (convention qui protège les habitants des deux cités sur les deux territoires) aient été signés entre Épidaure et certaines cités comme Athènes, ce qui engendrait des conditions économiques avantageuses.

L'étude de l'organisation des *Asclépieia*, de même que celle de la programmation de grands travaux et des comptes de construction qui en découlent, nous permettent d'entrevoir une cité d'Épidaure fortement attentive au bon maintien de son sanctuaire principal. De nombreux magistrats sont impliqués dans ces préparatifs. La plupart des citoyens, parce qu'ils participent à la procession, aux concours, parce qu'ils sont garants des contrats ou même entrepreneurs, ont de nombreux intérêts dans le bon fonctionnement du sanctuaire.

Comptes de construction du sanctuaire (IG IV 1. 110).  
© Cémençe Weber-Pallez.

## GLOSSAIRE

**Stoiba** : élément d'un édifice grec indépendant des fondations et de la **krépis**, mais construit dans le même temps que celles-ci, et sans doute en relation étroites avec elles.

**Krépis (crépis)** : plate-forme à degrés qui sert de soubassement à des édifices grecs.

## EN SAVOIR PLUS

- BURFORD A., *The Greek Temple builders at Epidauros*, Liverpool University Press, 1969.
- FEYEL Chr., *Les Artisans dans les sanctuaires grecs aux époques classique et hellénistique à travers la documentation financière en Grèce*, BEFAR, 2006.
- SÈVE M., « Les concours d'Épidaure », *Revue des études grecques*, 106 (1993), p. 303-328.